Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 119 (1993)

Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours de projets: centre d'entretien de l'autoroute à Sierre

Résultats

Ce sont 54 projets qui ont été rendus pour le centre d'entretien et d'exploitation de l'autoroute prévu à l'entrée ouest de Sierre et destiné à loger à la fois le Service d'entretien avec ses équipements et la Police de l'autoroute.

Jury

MM. Bernard Attinger, arch. cantonal, Sion (président); Jimmy Delaloye, chef du Service des routes nationales. Sion (vice-président); Charles-Albert Antille, président de la municipalité de Sierre; Laurent Chenu, arch., Genève; Jean-Pierre Dresco, arch. cantonal, Lausanne; Hervé Lattion, chef du Service d'entretien de la N9. Charrat: Nicolas Moren. capitaine, police cantonale, Sion; Ulrich Schlup, ing. à l'Office fédéral des routes, Berne; Bernard Zurbuchen, arch., Lausanne. Suppléants: MM. Paul Berthod, ing. de la ville de Sierre; Walter Indermitte, arch. au Service des bâtiments, Sion; Jean-Paul Julen, chef d'exploitation au Service de l'entretien des routes, Sion; Bernard Schwery, ing. au Service des routes nationales, Sion; Henri Thurre, brigadier au Centre d'entretien de la N9, Charrat. Experts: MM. Camille Ancay, ing. au Service des bâtiments, Sion; Hugues Sarrasin, ing. au Service des routes nationales, Sion.

Lauréats

1er prix: Christian Ravaz et Jean-Luc Torrent, Studio d'architecture Balet & Ravaz, Grimisuat

Herbert Schmid, Bâle; collaborateurs: Markus Aerni, Zurich; Werner Waldhauser, Münchenstein

3e prix: Jean-Gérard Giorla et Mona Trautmann, Sierre; collaborateurs: Vincent Degen, Stéphane Giger, Anna Rossetti

4e prix: Christian Exquis, Genève; collaborateurs: Luciano Gentile, Jean-Luc Schneeberger, Yannos Ioan-

5e prix: Philippe Renaud et Romaine de Kalbermatten, Genève; conseils: Philippe Meier, David Amsler, Sylvie Visinand; collaborateurs: Christophe Pidoux, Ariane Poncet

Jürg Baumann, Zurich; collaborateur: Urs Birch- 51

7e prix: Atelier d'architecture Rouvinez, Sion; collabora-

teur: Pierre-Antoine Masserey

3e session du concours d'architecture EUROPAN

Ouverture

Sur le thème «Chez soi en ville, urbaniser les guartiers d'habitat», Europan 3 s'adresse aux jeunes architectes d'Europe, seuls ou en équipe, associés ou non à d'autres professionnels de différentes disciplines de conception (urbanisme, paysage, arts, ingénierie, etc.) tous âgés de moins de quarante ans à la date limite d'inscription, diplômés en architecture ou habilités à exercer la profession d'architecte, selon les règles des concours en vigueur dans chaque pays. Les concurrents peuvent s'inscrire librement dans le pays de leur choix; un ensemble de sites accompagné de cadres programmatiques étant proposé dans des villes européennes. Les concurrents devront choisir parmi cet ensemble le site où ils inscriront leur proposition. Celleci devra comporter à la fois une réflexion globale à l'échelle urbaine du site retenu et un projet architectural constructible, dont le programme comprendra une part d'habitat sur une aire clairement délimitée du site. En Suisse, les villes proposant un tel site urbain au concours sont: Giubiasco, Yverdon-les-Bains, St-Gall et Meyrin.

Calendrier: lancement des concours, ouverture des inscriptions et des demandes de dossiers de site: 1er février 1993; date limite d'inscription: 30 juin 1993; date limite d'envoi des propositions: 30 septembre 1993; proclamation des résultats: février 1994; présentation internationale des résultats: septembre 1994

Renseignements: Secrétariat européen d'Europan/Plan construction et architecture, 92055 Paris, La Défense, Cedex 04; tél. (1) 40 81 24 47; fax: (1) 40 81 24 58 ou Europan Suisse, Association pour la promotion de l'habitat exemplaire, IREC, Département d'architecture EPFL, case postale 555, 1001 Lausanne; tél. 021/693 42 06; fax 021/693 38 40.

Fin de la partie rédactionnelle

Journées d'information et de formation SETIMAC

Conscient que, sur un marché toujours plus difficile, il ne suffit plus de satisfaire les attentes, mais qu'il faut les dépasser, le groupe SETIMAC organise depuis peu des journées «portes ouvertes» à l'intention des ingénieurs, architectes et gérants d'immeubles, afin de mieux faire connaître ses activités. Les spécialités de SETIMAC s'étendent en effet à toute l'enveloppe du bâtiment et comprennent l'étanchéité et l'isolation thermique, la couverture, les joints mastic souples, la ferblanterie, les façades ventilées, les revêtements de sol industriels, les réparations de béton, sans oublier la maintenance liée à toutes ces exécutions. Ces rencontres ont pour but l'échange d'expériences réciproques, pour mieux concentrer les efforts de chaque partenaire et améliorer ainsi les performances au service d'une clientèle commune. Les thèmes suivants sont au programme:

présentation du groupe, de son centre de perfectionnement, ainsi que de sa philosophie et culture d'entreprise

- visite du pavillon d'exposition et présentation des activités et des divers systèmes d'étanchéité développés par la firme
- examen d'une dizaine d'exemples concrets parmi les plus récentes réalisations
- discussions et repas en commun
- visite de la toiture végétalisée et de l'exposition de façades au siège de l'entreprise à Neuchâtel
- démonstration de diverses applications par les étancheurs.

En outre, un nouveau programme se trouve actuellement en préparation, qui portera principalement sur la toiture compacte. Ces journées seront mises sur pied en étroite collaboration avec les spécialistes de FOAMGLAS, fabricant d'isolation en verre cellulaire. SE-TIMAC serait heureux de vous y accueillir également.

SETIMAC SA

104, rue des Parcs, 2000 Neuchâtel, tél.: 038/30 50 50/51